

## 1. Identification

<b>Identificateur du produit :</b>	Lubri-Teck
<b>Code :</b>	
<b>Fournisseur :</b>	Chimiques Nellen 2295 Boulevard Industriel Chambly, Québec J3L 4W3
<b>Téléphone :</b>	(450) 447-0707
<b>Numéro d'appel d'urgence :</b>	(450) 447-0707
<b>Heures disponibles :</b>	8h-16h
<b>Usage recommandé :</b>	Solution d'entreposage
<b>Restrictions d'utilisation :</b>	Pour usage industriel seulement

## 2. Identification des dangers

**Mention d'avertissement :** AUCUN

**Classification du produit:**

**Mentions de danger :**

### Conseils de prudence

**Prévention :** Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

**Intervention :** Sans objet.

**Stockage :** Sans objet.

**Élimination :** Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale en vigueur.

**Autres dangers :** Sans objet.

Voir l'information toxicologique, section 11

### 3. Composition / information sur les ingrédients

No	No CAS	Nom commun et les synonymes	Concentration (P/P)
1	56-81-5	Glycérine	80 à 100%

Les concentrations réelles sont retenues en tant que secret industriel.

### 4. Premiers soins

**En cas d'ingestion, d'irritation, de toute forme de surexposition ou de symptômes de surexposition survenant pendant l'utilisation du produit ou persistant après son emploi, communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISON, une SALLE D'URGENCE ou un MÉDECIN; veiller à ce que la fiche de données de sécurité du produit soit accessible.**

**Contact oculaire :** Sans objet.

**Contact cutané :** Sans objet.

**Inhalation :** Sans objet.

**Ingestion :** Sans objet.

**Symptômes :** Aucun symptôme connu.

**Effets aigus et retardés :** Aucun effet connu.

**Note au médecin traitant :** Pas de traitement particulier.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

**Agents extincteurs appropriés :** Utiliser des poudres chimiques sèches, CO<sub>2</sub>, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

**Agents extincteurs inappropriés :** Sans objet.

**Dangers spécifiques du produit dangereux :** Aucun danger spécifique.

**Produits de combustion dangereux :** Non disponible.

**Équipements de protection spéciaux et précaution spéciale pour les pompiers :** Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions individuelles :** Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Équipements de protection et mesures d'urgence :** Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les drains, les égouts et les voies navigables. Avertir les autorités compétentes si le produit s'est répandu dans l'environnement. Utiliser un absorbant inerte ou des boudins de rétention en cas de grand déversement.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :** Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils antidéflagrants. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre ou de la vermiculite. Placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

### 7. Manutention et stockage

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :** Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il ne faut pas manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution adéquat fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides contiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. La manipulation de ce produit, doit être conforme à la réglementation locale. Entreposer dans un récipient hermétique situé dans un endroit sec, bien ventilé et avec sol cimenté résistant à la corrosion. Se référer aux normes d'entreposage du RSST et du CNPI. Conserver à l'écart des matières combustibles et des acides. Si le produit est entreposé avec d'autres substances dangereuses, se référer au tableau de ségrégation du CNPI. Les récipients de substances corrosives doivent être tenus fermés, porter une identification claire de leur contenu, et être manipulés avec soin.

**Conditions de sécurité relatives au stockage :** Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit adéquat et autorisé. Entreposer dans le contenant original dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10) et de la nourriture. Garder le récipient hermétiquement fermé jusqu'à utilisation. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**Incompatibilités :** L'anhydride acétique. Oxydants.

### 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

No	No CAS	Nom commun et les synonymes	DIVS mg/m3	VEMP mg/m3	VECD mg/m3	VP mg/m3
1	56-81-5	Glycérine	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

DIVS = Danger immédiat pour la vie ou la santé

VEMP = Valeur d'exposition moyenne pondérée

VECD = Valeur d'exposition de courte durée

VP = Valeur plafond

**Mesures d'ingénierie appropriées :** Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition aux contaminants en deçà des valeurs mentionnées. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'exposition. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

**Mesures de protection individuelle :** Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

**Yeux :** NE PAS PORTER DE LENTILLES CORNÉENNES. Porter des lunettes de sécurité antiéclaboussures.

**Mains :** Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Respiratoire :** Les ouvriers exposés à des contaminants doivent porter un respirateur approprié au type de danger et en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, en tenant compte des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise.

**Autres :** Porter en tout temps un vêtement de protection à manches longues et souliers de sécurité appropriés.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

**État physique** : Liquide

**Couleur** : Aucune

**Odeur** : Aucune

**Seuil olfactif** : Non disponible

**pH** : Non disponible

**Point de fusion/congélation** : 18.17°C (64.71°F)

**Point initial d'ébullition/ domaine d'ébullition** : 290°C (554°F)

**Point d'éclair** : 199°C (390.2°F) Coupelle fermée

**Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité** : Non disponible

**Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité** : Non disponible

**Température d'auto-inflammation** : 370°C (698°F)

**Taux d'évaporation** : Non disponible

**Tension de vapeur** : Non disponible

**Densité de vapeur** : Non disponible

**Densité relative** : 1.261 kg/L à 20 °C (eau = 1)

**Solubilité dans l'eau** : Soluble

**Coefficient de partage noctanol/eau** : Non disponible

**Température de décomposition** : Non disponible

**Viscosité cinématique** : Non disponible

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** : Stable dans les conditions d'entreposage et de manipulation recommandées.

**Stabilité chimique** : Le produit est chimiquement stable dans des conditions normales d'emploi.

**Risque de réactions dangereuses** : Peut réagir violemment ou exploser au contact de nombreux oxydants.

**Conditions à éviter** : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Tenir loin des produits incompatibles.

**Matériaux incompatibles** : (voir Section 7)

**Produits de décomposition dangereux** : Non disponible

## 11. Données toxicologiques

No	No CAS	Nom commun et les synonymes	(1) DL orale	(2) DL cutanée	(3) DL cutanée	(4) CL gaz	(5) CL vapeurs	(6) CL poussières
1	56-81-5	Glycérine	>2000	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

- (1) DL<sub>50</sub> orale mg/kg
- (2) DL<sub>50</sub> cutanée mg/kg
- (3) DL<sub>50</sub> cutanée mg/kg
- (4) CL<sub>50</sub> inhalation ppmV 4 heures-gaz
- (5) CL<sub>50</sub> inhalation mg/l 4 heures-vapeurs
- (6) CL<sub>50</sub> inhalation mg/l 4 heures-poussières/brouillards

**Voies d'exposition probables :** Ce produit est absorbé par les voies digestives.

**Symptômes :** Aucun symptôme connu.

**Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par les expositions à court terme et à long terme :** Aucun effet connu.

No	No CAS	Nom commun et les synonymes	CIRC	ACGIH	Mutagénicité	Effet sur la reproduction
1	56-81-5	Glycérine	3	A4	Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate des effets mutagènes.	Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate des effets sur la reproduction.

### Classification de la cancérogénicité selon CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

- Groupe 1 : agent cancérogène (parfois appelé cancérogène avéré ou cancérogène certain).
- Groupe 2A : agent probablement cancérogène.
- Groupe 2B : agent peut être cancérogène (parfois appelé cancérogène possible).
- Groupe 3 : agent inclassable quant à sa cancérogénicité.
- Groupe 4 : agent probablement pas cancérogène.

### Classification de la cancérogénicité selon ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists)

Groupe A1 : cancérogène confirmé pour l'homme.

Groupe A2 : cancérogène présumé chez l'homme.

Groupe A3 : cancérogène confirmé pour les animaux avec pertinence inconnue vis-à-vis des humains.

Groupe A4 : non classable comme cancérogène pour l'homme.

Groupe A5 : non présumé être cancérogène pour l'homme.

## 12. Données écologiques

No	No CAS	Nom commun et les synonymes	%	Persistant	Bioaccumulation	Toxicité
1	56-81-5	Glycérine	80 à 100%	Non	Non	Non

Les concentrations réelles sont retenues en tant que secret industriel.

No	No CAS	Nom commun et les synonymes	%	Écotoxicité court terme	Écotoxicité long terme	Effet sur l'environnement
1	56-81-5	Glycérine	80 à 100%	Aucun effet néfaste connu sur les organismes aquatiques.	Aucun effet néfaste connu sur les organismes aquatiques.	Aucun effet néfaste connu sur l'environnement.

Les concentrations réelles sont retenues en tant que secret industriel.

## 13. Données sur l'élimination

**Méthode de disposition :** Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets si possible. Détruire selon la réglementation fédérale, provinciale et municipale. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés.

## 14. Informations relatives au transport

	TMD	DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU				
Désignation officielle pour le transport selon l'ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de dangers relative(s) au transport				
Groupe d'emballage				

## Autres informations

**Polluant marin :** Sans objet

**IMDG :** Sans objet

**Exemption du TMD relatives aux quantités limitées :** Sans objet

**Précautions spéciales :** Sans objet

**Autres exemptions :**

## 15. Informations sur la réglementation

### Canada

No	No CAS	Nom commun et les synonymes	%	LIS	LES	INRP
1	56-81-5	Glycérine	80 à 100%			

Les concentrations réelles sont retenues en tant que secret industriel.

### États-Unis

No	No CAS	Nom commun et les synonymes	%	TSCA	PROP-65	Right to Know
1	56-81-5	Glycérine	80 à 100%			

Les concentrations réelles sont retenues en tant que secret industriel.

*Tous les ingrédients sont présents sur l'inventaire européen EINECS ou en conformité avec celui-ci. Le client est chargé de déterminer le code EPI (équipement de protection individuelle) de ce produit. La classification du produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.*

## 16. Autres informations

**Date :** 2019-05-29

**Version :** 2

**Avis au lecteur :** Le fabricant déclare que les informations contenues à la présente fiche ont été préparées à partir des données, informations et avertissements obtenus des sites gouvernementaux et/ou des fournisseurs de matières premières. Le fabricant n'a aucun contrôle sur le contenu de ces informations et rapporte intégralement toutes les informations qu'il possède sur les composantes du produit, au moment de sa fabrication. Le fabricant n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies. Malgré que certains avertissements soient contenus à la présente fiche, nous ne garantissons aucunement que ce soient les seuls dangers qui peuvent exister et avertissons l'utilisateur à cet effet. Il appartient et il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier si le produit utilisé est conforme et approprié pour l'usage auquel il est destiné. Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour tout dommage, perte ou blessure corporelle, matériel ou de quelque



nature que ce soit pouvant survenir ou découler suite à l'utilisation ou la manipulation du produit de façon incorrecte, négligente, inappropriée ou abusive ou du défaut d'avoir pris connaissance des informations contenues à cette fiche.